

3CDC
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 15 rue du Four
10600 VILLACERF
909 921 066 RCS TROYES

**DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS
22 JANVIER 2026**

Les soussignés :

- Madame Catherine CISZEWICZ, titulaire de 490 parts sociales en pleine propriété
- Monsieur David CISZEWICZ, titulaire de 510 parts sociales en pleine propriété

Détenant ensemble 1 000 parts sociales, soit la totalité des parts de la société à responsabilité limitée 3CDC désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société 3CDC et conformément aux dispositions de l'article L. 223-27 du Code de commerce et de l'article 20 des statuts,

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes :

- Transfert du siège social,
- Mise à jour corrélative des statuts,
- Suppression des articles relatifs à la constitution de la société,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

La collectivité des associés décide de transférer le siège social situé 15 rue du Four 10600 VILLACERF au 15 Impasse des Endormis 97432 SAINT PIERRE, à compter de ce jour.

DEUXIÈME DÉCISION

En conséquence de la décision adoptée précédemment, la collectivité des associés décide de modifier l'article 4 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL

« Le siège social est fixé : 15 Impasse des Endormis 97432 SAINT-PIERRE. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIÈME DÉCISION

La collectivité des associés décide de supprimer l'article 31 des statuts, relatif aux formalités et pouvoirs à la constitution de la société, devenu sans objet.

CC JC

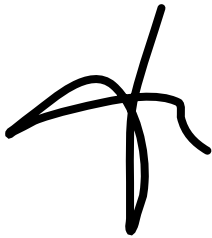
QUATRIÈME DÉCISION

La collectivité des associés décide à l'unanimité de donner tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour remplir toutes formalités de droit.

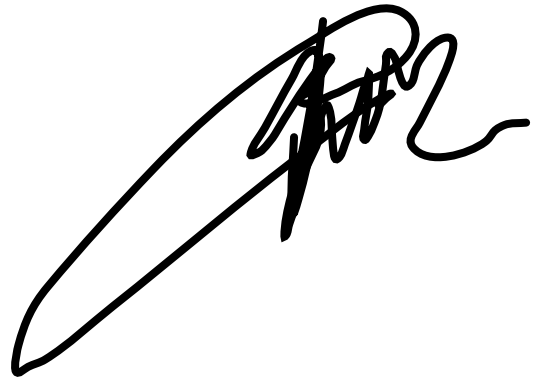
Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

Fait à SAINT-PIERRE
Le 22 janvier 2026

Madame Catherine CISZEWICZ

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line intersected by a horizontal line and a curved line below.

Monsieur David CISZEWICZ

A large, bold handwritten signature in black ink, featuring a long horizontal stroke and a complex, looped structure above it.